

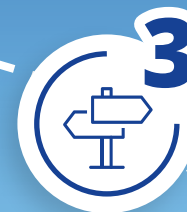
Etablissez votre convention de stage



Déclarez votre mobilité en ligne



Faites votre demande d'aide à la mobilité



Avant la mobilité



Téléchargez votre attestation de fin de mobilité



Versement de 70 % de la bourse



Pendant la mobilité

Téléchargez votre attestation de présence



Au retour de la mobilité

Soumettez votre questionnaire de mobilité en ligne



Versement du solde de la bourse



Avant la mobilité

1 Établissez votre convention de stage

Vous devez établir une convention de stage qui doit être signée par toutes les parties avant votre mobilité. Rapprochez-vous de votre secrétariat pédagogique pour connaître la procédure.

2 Déclarez votre mobilité en ligne

Faites votre déclaration en ligne en vous rendant sur le [portail étudiant des étudiants sortants](#) en utilisant le formulaire «Déclarez votre mobilité de stage» en y rattachant tous les documents demandés. Celle-ci doit être validée par votre correspondant mobilité.

3 Faîtes votre demande d'aide à la mobilité

- 1) Lisez-attentivement la [page relative aux aides à la mobilité](#).
- 2) Une fois que votre déclaration de mobilité a été validée par votre correspondant mobilité, vous pouvez effectuer la demande de bourse en vous rendant sur le [portail des étudiants sortants](#) et en utilisant le formulaire «Demandez une aide à la mobilité».

Liens utiles

[Stages dans le monde](#)
[Le portail des étudiants sortants](#)

Contacts utiles

[Correspondants mobilités \(questions académiques\)](#)
Direction des Relations Internationales et Européennes (questions administratives) :
outgoing.international@universite-paris-saclay.fr

Pendant la mobilité

4 Téléchargez votre attestation de présence

- 1) Dès votre arrivée sur place: Faites signer votre attestation de présence (partie 1 : A l'arrivée) par votre responsable de stage.
*Téléchargez l'attestation [ici](#)
- 2) Connectez-vous au [portail des étudiants sortants](#) pour y rattacher votre attestation de présence signée : formulaire "complétez votre dossier de mobilité", section « Pendant votre mobilité ».

5 Versement de 70 % de la bourse

À réception de votre attestation de présence et sous réserve d'un dossier administratif complet, un premier versement de 70 % de la somme totale de votre bourse vous sera versé (délai de traitement : 3 semaines).

Au retour de la mobilité

6 Téléchargez votre attestation de fin de mobilité

A la fin de votre mobilité: Faites signer votre attestation de présence (partie 2 : au départ) par votre responsable de stage. Connectez-vous au [portail des étudiants sortants](#) pour y rattacher votre attestation de présence signée : formulaire "complétez votre dossier de mobilité", section « Après la mobilité ».

7 Soumettez votre questionnaire de mobilité en ligne

Complétez votre rapport mobilité. Connectez-vous au [portail des étudiants sortants](#) et remplissez le questionnaire de mobilité.

8 Versement du solde de la bourse

Une fois le questionnaire complété, le second versement des 30 % restants de votre aide à la mobilité vous sera versé.